

Fête des quarante ans du CNIG – 4 juillet 2025 – Salons Boffrand du Sénat

Présentation de la Commission de Géopositionnement du CNIG par Pierre Briole

Mesdames, messieurs,

Je parle ici au nom des plus de deux cents membres de la Commission de géopositionnement qui se réjouissent de cet anniversaire. Depuis quarante ans, le CNIG accompagne l'évolution géospatiale française. La Commission de géopositionnement est au cœur de cette évolution.

Notre première mission : définir et faire évoluer les références géodésiques françaises. Nous conseillons l'État pour définir et implémenter le système géodésique légal en France. Nous veillons à l'interopérabilité nationale et internationale des données géospatiales françaises.

Deuxième axe : conduire une politique pour les infrastructures géodésiques. Nous conseillons l'État et les acteurs concernés par le déploiement et l'entretien des réseaux géodésiques matérialisés, bornes, stations GNSS permanentes, qui constituent le socle nécessaire à la précision et à la cohérence du géopositionnement.

Troisième volet : la coordination nationale en matière de compétences techniques et de bonnes pratiques. Nous contribuons à harmoniser les pratiques de géolocalisation pour tous les acteurs, du géomètre au développeur d'applications. Nous développons également une coordination nationale pour l'exploitation, au service du positionnement précis, de l'imagerie à haute résolution, satellitaire, aérienne, terrestre ou sous-marine.

Quatrième dimension : la coordination européenne et internationale en géodésie. En coordination avec la Commission Europe et international du CNIG, nous soutenons la représentation de la France dans les instances européennes et mondiales, contribuant aux standards géodésiques internationaux et intégrant les avancées technologiques.

Enfin, le partage et la dissémination de l'information technique et scientifique. En lien étroit avec l'IGN, nous conseillons et accompagnons tous les acteurs afin de démocratiser l'accès à un positionnement de qualité. Nous effectuons également une veille en matière de formation universitaire en géodésie.

Pourquoi tout ceci est-il essentiel ? Parce que derrière chaque GNSS, dans vos applications géodésiques sur smartphone, dans vos futurs véhicules autonomes, il y a le travail, peut-être invisible à l'utilisateur, mais cependant fondamental de notre commission.

Rassemblant un large spectre d'acteurs, IGN, SHOM, CNES, BRGM, communautés urbaines et départementales, centres de formation et de recherche, observatoires, Bureau des longitudes, associations et



ordres professionnels, sociétés publiques et privées, la Commission de géopositionnement du CNIG est ainsi au service de la précision géospatiale française, aujourd'hui et demain.

Merci pour votre attention.